

N/REF : 9/01/2025 14H10 C:009311 I:14297

MME GALLON DOMINIQUE

V/Appel du Jeudi 09/01/2025 a 14H10

**18 RUE DU HIREL
22350 CAULNES**

IMMEUBLE : 18 HIREL
18 RUE DU HIREL
22350 CAULNES

Rennes, le 13 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 18 HIREL - MME GALLON DOMINIQUE 02 56 11 90 11

MOTIF : DEBOUCHAGE CANALISATION
REGARD EXTERIEUR DE 1M50

Donneur d'ordre : Mme D. GALLON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 10/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
PAS D'ACCES AU RÉSEAU
GARAGE ENCOMBRÉ INACCESSIBLE
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 10/01/25 a 14H47 Mme D. GALLON

RÉGLEMENT PAR CHEQUE 40€ CRÉDIT AGRICOLE N°2622480

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Déplacement distance		1	36,37
				36,37
		TOTAL H.T.		36,37
		T.V.A. a 10,00%		3,63
		TOTAL T.T.C.En EURO		40,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.